

L'individualisation des charges d'eau

ista



Avec l'individualisation des charges d'eau, vous allez payer uniquement ce que vous consommez

Comment fonctionne votre compteur d'eau

Aujourd'hui, la répartition des charges d'eau se fait soit :

- selon la surface habitable de votre logement. Plus votre logement est grand et plus vous payez de charges même si vous faites attention,
- selon votre consommation réelle mais le technicien doit venir relever les compteurs chez vous.

Demain, avec l'individualisation des charges d'eau grâce à la pose de compteurs intelligents, vous allez payer uniquement ce que vous consommez et vous ne serez plus dérangés.

Le compteur individuel d'eau est un appareil qui permet de mesurer votre consommation réelle.

L'eau circule dans l'appareil qui compte en m³ et la facturation s'établit sur la base de l'index de consommation.

Le prix de l'eau chaude et de l'eau froide étant différent, deux compteurs d'eau sont nécessaires. De plus, le compteur d'eau chaude doit tolérer des températures plus élevées. Ils peuvent être installés en gaine palière ou dans le logement (cuisine ou salle de bain/toilettes).

Ces compteurs d'eau sont des instruments de mesure homologués par le LNE (Laboratoire national de métrologie et d'essai) et en conformité avec la réglementation européenne. Ils sont équipés d'une tête radio leur permettant d'envoyer directement les index à l'entreprise ista.



3 bonnes raisons de payer selon ses consommations réelles !

1 Faire des économies !

L'eau représentent plus de 20% de vos charges. Grâce à l'individualisation des charges, un suivi régulier de vos consommations, des écogestes, vous pouvez réaliser en moyenne 20% d'économie d'énergie et devenir un véritable consomm'acteur.

Préserver la planète !



L'eau n'est pas une ressource inépuisable. L'acheminement, le traitement et le recyclage de l'eau nécessitent de l'énergie qui contribue à la production de Gaz à Effet de Serre. Il ne faut pas la gaspiller.

3 Respecter la loi !

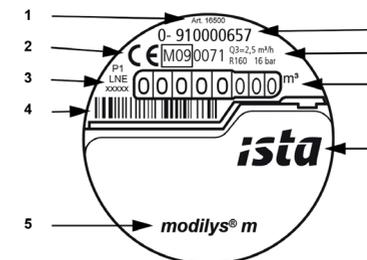


L'individualisation de l'eau chaude sanitaire est obligatoire depuis 1974. Avec les lois de 1992 et 2000 (SRU), c'est l'eau froide qui doit être facturée aussi en fonction de la consommation réelle. Et depuis 2006, (loi SRU), la loi impose l'installation des compteurs d'eau froide individuels dans les logements neufs.

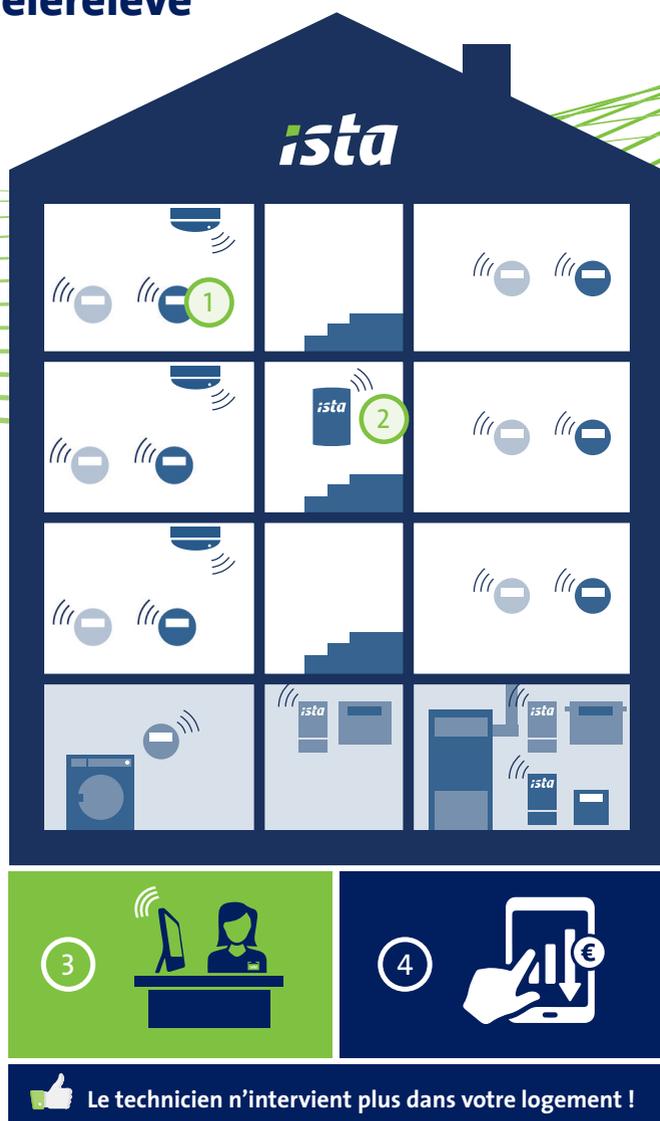
! Lire votre compteur d'eau

- 1 - Numéro d'article
- 2 - Identifiant et année d'identification CE, numéro de l'organisme d'homologation
- 3 - Identifiant d'homologation
- 4 - Code-barre produit
- 5 - Référence du produit
- 6 - Numéro de série
- 7 - Classification métrologique
- 8 - Index actuel (par totalisateur à rouleaux) et unité
- 9 - Nom du fournisseur

000000000 Unité : m³
 Nombre de chiffres avant la virgule : 5
 Nombre de chiffres après la virgule : 3



Le fonctionnement de la télérelève



Conformité avec le RGPD :

Les informations à caractère personnel recueillies sont destinées au seul usage des personnes habilitées d'Ista. Elles sont traitées de manière confidentielle, en conformité avec les dispositions du Règlement Global sur la Protection des Données.

Et avec la mise en place de la relève à distance des consommations, ce sont de nouveaux avantages qui s'offrent à vous

Comment ça marche :

- ① Les compteurs sont équipés d'un module radio.
- ② Un boîtier, installé dans les parties communes, relève les index de consommation de chaque compteur.
- ③ Le boîtier communique ces index à l'entreprise ista pour traitement.
- ④ Vous avez accès à vos index de consommation grâce à un compte sécurisé sur le portail Web'Conso.

Vos avantages :

- Vous n'êtes pas dérangé lors de la relève des appareils.
- Tous les index sont relevés, on ne vous applique plus de forfait.
- Les anomalies sont automatiquement détectées et les techniciens ista interviennent directement. Vous n'avez rien à faire.
- Vous faites des économies :
 - > Vous pouvez paramétrer des budgets de consommation et être alerté en cas de dépassement,
 - > Vous bénéficiez de conseils pour faire des économies d'énergie,
 - > Vous pouvez suivre vos consommations et agir,
 - > Vous recevez un SMS ou un email en cas de fuite.

Une fuite c'est :

- Un goutte à goutte ● : jusqu'à 120€ par an.
- Un mince filet d'eau ●● : jusqu'à 490€ par an.
- Une chasse d'eau qui fuit ●●● : jusqu'à 700€ par an.



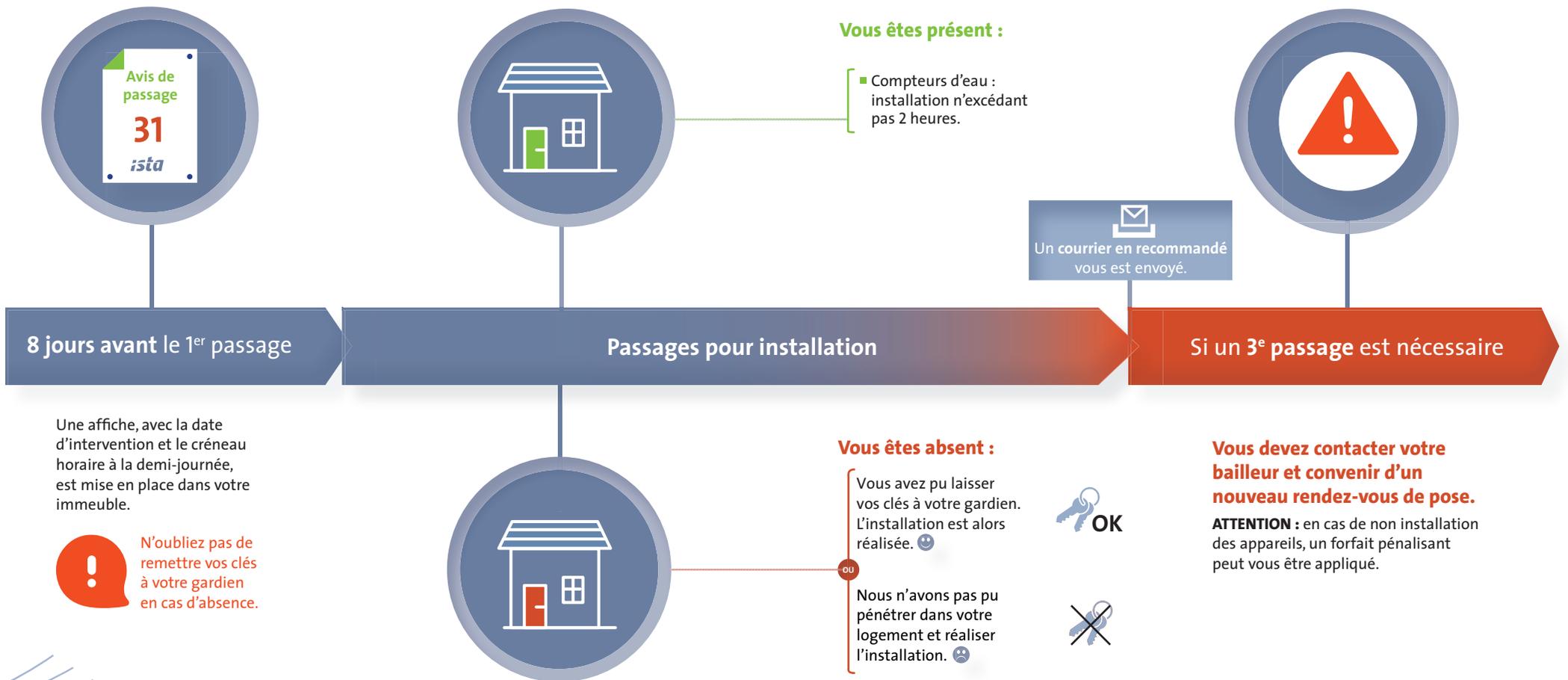
Et les émissions d'ondes radio ?



Les compteurs ista respectent non seulement les normes mais, en plus, les ondes émises sont très en deçà des obligations légales françaises et européennes (émissions comparables à celles d'un bip de garage). Tous nos compteurs sont certifiés par le LNE (Laboratoire national de métrologie et d'essai).

Comment se déroule l'installation des compteurs ?

La pose ou le remplacement des compteurs d'eau, n'entraîne pas une modification de votre installation.



Économiser l'eau, c'est facile !

Je prends une douche
de 5 minutes maximum
plutôt qu'un bain.

J'économise environ
80 litres d'eau !



Je surveille et répare vite
les fuites !

Une chasse d'eau qui fuit peut
coûter 700 € sur un an.

J'opte pour des mousseurs
hydro-économiques pour mes
robinets et une pomme de
douche à débit réduit.

50 % de débit d'eau en moins !



Des écogestes simples avec ista



ista France

30 avenue Carnot ■ 91300 Massy
ista CIS S.N.C au capital de 3.100.000 Euros